
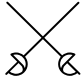


Code de conduite du fournisseur

La Commonwealth War Graves Commission (CWGC) se voit confier le grand honneur de prendre soin des tombes, des monuments commémoratifs, des archives et des histoires des membres du Commonwealth qui ont péri en service ou à la suite des conflits engendrés par les deux guerres mondiales.

Nous sommes une organisation faisant preuve d'une attention constante, qui se manifeste chaque jour, dans tout ce que nous entreprenons et ce que nous sommes, et la façon dont nous travaillons. Nos propres valeurs CARE (Engagement, Ambition, Respect et Excellence) reflètent et définissent notre culture sous la forme d'attentes, de comportements et de normes partagés et nous avons les mêmes attentes envers ceux qui travaillent avec et pour nous.

En vous engageant dans un contrat avec la CWGC, nous vous demandons de respecter et de vous conformer à toutes les lois et réglementations en vigueur ainsi qu'aux 8 principes suivants de conduite légale et éthique:

 <p>1. Vous aurez mis en place des mesures efficaces de lutte contre la corruption.</p> <p>Cela signifie que vous et ceux qui travaillent pour vous :</p> <ul style="list-style-type: none">• ne paierez ni ne recevrez de pots-de-vin• n'effectuerez aucun « paiement de facilitation » (par exemple, pour accélérer ou contourner un service ou un contrôle gouvernemental)• respecterez toutes les lois applicables en matière de corruption et la loi anti-corruption du Royaume-Uni (UK Bribery Act)	 <p>2. Vous éviterez les conflits d'intérêt</p> <p>Cela signifie que vous et ceux qui travaillent pour vous :</p> <ul style="list-style-type: none">• éviterez tout intérêt financier ou personnel qui pourrait engendrer des décisions au détriment de la CWGC• déclarerez tous vos intérêts personnels ou financiers qui pourraient avoir un impact sur CWGC
--	--



3. Vous ne vous livrerez ni ne tolérerez aucune forme d'esclavage ou de traite des êtres humains, ni aucune autre exploitation des droits de l'homme.

Cela signifie que vous et ceux qui travaillent pour vous :

- ne forcerez pas le travail par la menace
- Prohibez le travail des enfants
- Prohibez l'esclavage sous toutes ces formes
- ne contrôlez pas les déplacements de vos employés
- ne ferez aucun usage de la traite d'êtres humains ni n'utiliserez de personnes ayant fait l'objet d'un trafic dans le cadre de vos opérations.
- paierez équitablement et ne retiendrez aucun salaire
- établirez des contrats de travail
- respecterez les lois sur les droits de l'homme



4. Vous traiterez ceux qui travaillent pour ou avec vous de manière égale, avec dignité et respect.

Cela signifie que vous et ceux qui travaillent pour vous :

- ne malmènerez pas, ne harcélerez pas et n'intimiderez pas vos employés.
- ne pratiquerez aucune discrimination
- accorderez un traitement juste et égal quels que soient l'âge, la race, la couleur, la nationalité, la religion/croyance, le sexe, la situation familiale, la grossesse/maternité, ou l'orientation sexuelle
- respecterez les lois applicables en matière d'égalité et de lutte contre la discrimination



5. Vous fournirez un environnement de travail conforme en matière de sécurité et de protection de la santé.

Cela signifie que vous et ceux qui travaillent pour vous :

- serez qualifiés et suivrez la formation nécessaire
- veillerez à ce que l'équipement de travail soit sécurisé, correctement entretenu, conforme, utilisé et stocké en toute sécurité
- respecterez les directives de santé et de sécurité fournies par CWGC
- respecterez la législation en vigueur en matière de santé et de sécurité



6. Vous protégerez l'environnement de tout préjudice.

Cela signifie que vous et ceux qui travaillent pour vous :

- respecterez toutes les lois environnementales et vous efforcerez de respecter les meilleures pratiques locales.
- minimiserez l'impact environnemental de vos opérations et des biens et/ou services que vous et vos tiers fournissez à CWGC.
- gérerez les déchets en toute légalité.



7. Vous veillerez à ce qu'aucun produit ou matériel ne provienne de pratiques illégales ou contraires à l'éthique.



8. Vous protégerez notre propriété intellectuelle, nos données et nos informations confidentielles contre tout accès ou utilisation non autorisé.

Ceci implique que vous et ceux qui travailleront pour vous :

- ne fournirez à la CWGC aucun matériel ou produit provenant de pratiques illégales ou contraires à l'éthique (et serez en mesure de le prouver si cela vous est demandé).
- n'achèterez aucun minerai de conflit.

Cela signifie que vous et ceux qui travaillent pour vous :

- conserverez les données de la CWGC de manière sécurisée et confidentielle.
- ne partagerez pas les données de la CWGC sans consentement (y compris avec vos sous-traitants).
- ne porterez pas de vêtements au marquage de la CWGC et ne ferez rien qui puisse donner l'impression que vous êtes un employé de CWGC.
- respecterez les lois applicables en matière de protection des données.
- informerez immédiatement la CWGC de tout problème de sécurité concernant les données ou les informations

Nous pouvons vous demander de fournir des informations prouvant votre respect de ces exigences dès le début et pendant la durée de notre relation de travail. Nous ne pouvons pas nouer une collaboration avec vous ou pouvons y mettre fin si vous ne respectez pas ou ne pouvez pas respecter ces exigences.

Nous vous encourageons à parler de tout problème, irrégularité ou conduite non éthique dans toute partie de vos activités ou de votre chaîne d'approvisionnement. Veuillez envoyer vos questions par e-mail à : concerns@cwgc.org.

Si vous avez des questions ou des requêtes relatives à ce Code de conduite du fournisseur, veuillez avoir l'amabilité d'en faire part à votre contact au CWGC ou d'envoyer directement un e-mail à l'Équipe de conformité du CWGC à compliance.ethics@cwgc.org.

Contrôle de version

Nom du document	Code de conduite du fournisseur (une page)		
Version	1.0		
Propriétaire du document	Date d'effet	Date de révision	
Avocat général	01/12/2023	01/12/2025	